



Le passage à bateau sur la rive gauche du barrage, vu depuis l'aval.

IVR52_20228501133NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation